

**Description du site :**

Le parc Karreveld est le reliquat du domaine acheté en 1930 par la Commune de Molenbeek-Saint-Jean en vue d'augmenter sa surface urbanisable. De forme triangulaire, le parc est caractérisé par les éléments distincts suivant :

- Au centre, la ferme-château
- Au nord, le jardin « à la française » aménagé le long de la façade arrière du corps de logis ;
- A l'est, les pelouses arborées ;
- Au sud, l'étang contigu à la fermechâteau (anciennes douves) ;
- A l'ouest, la zone arborée composée de diverses essences d'arbres.

**Objectifs du projet :**

L'objectif du projet est de réaménager un parc clôturé et réglementé par des heures d'ouverture. En tenant compte de l'analyse du site, 10 actions sont dégagées pour améliorer la qualité du parc :

1. Etoffer les talus en limite périphérique du parc;
2. Restructurer jardin à la française;
3. Préserver la végétation de sous-bois;
4. Réfection des chemins carrossables;
5. Réfection des chemins piétons;
6. Sécuriser le parc de nuit;
7. Réfection des fontaines;
8. Améliorer la qualité de l'eau de l'étang par la lagunage;
9. Assainir des zones humides du parc;
10. Mise en lumière parc et le château.

**Principe d'aménagement général:**

Sur base des principes cités précédemment, le schéma organisationnel simple composé de 2 grandes zones distinctes :

1. Un espace paysagé ouvert à l'est qui conservera toutes les caractéristiques topographiques et floristiques. Ses talus périphériques seront étoffés par la plantation d'arbustes pour l'obtention d'un massif abondant.
2. Un espace semi-naturel boisé à l'ouest maintenu en l'état. Dans le cadre du schéma directeur, la volonté était de préserver la végétation de sous-bois du piétinement et du stationnement par la mise en oeuvre d'une clôture en châtaignier fendu. Depuis cette clôture a été réalisée à la fin de l'année 2008.

**Interventions hydrauliques :**

Au vu de l'état actuel de l'étang (mare sans vie), un entretien régulier de l'étang ne suffirait pas à lui redonner les qualités nécessaires pour qu'un écosystème puisse se développer. Hormis quelques mesures simples et évidentes:

- Relancer l'entretien régulier;
- Limiter le nombre de volatiles sur l'étang;
- Canaliser les eaux de ruissellement vers le réseau d'égouttage;
- Entreprendre une campagne de sensibilisation pour enrayer le nourrissage des poissons et des volatiles.

Améliorer durable de la qualité des eaux :

- Prélever et analyser des échantillons d'eau
- Définir des objectifs raisonnables à atteindre en termes de qualité d'eau pour ce type d'étang
- Définir les interventions pertinentes à réaliser pour atteindre ces objectifs
- Le lagunage ou îles flottantes



1933

Références

**Maître de l'Ouvrage:** SPFMT  
**Etat d'avancement:** Adj.  
**Date:** février 2008 - en cours  
**Montant des travaux estimés:** 1.292.993,40 € HTVA  
**Montant des honoraires:** 102.518,86 € HTVA  
**Etude du Lagunage réalisée par Epuvaleau:** 20.000 € HTVA

planification  
mobilité  
environnement  
espace public